

tre fois; vous m'exauciez a la fin en me donnant de vos cheres nouvelles, que j'attende[!] avec bien de l'impatience. vous ne scauriés croire, combien j'ay este surpris agreablement de l'arrivé de mon pere [des Zuger Stadt- und Amtsrats, **Beat Jakob II.** Zurlauben] a so-
 leure qui y venoit sans que j'en ay eu la moindre connoissance. vous aurés sans doutte appris comme il faut de mon pere ce qui regarde la pension [deren Abholer bzw. Austeiler in Stadt und Amt Zug **Beat Jakob II.** Zurlauben offenbar damals war] sans que je vous en donne de la connoissance, Je n'aime pas non plus de vous rapporter des mauvaises Nouvelles du moment qu'il n'y en a pas des bonnes. je n'ay aucune nouvelle a mander pour cette fois icy; mais aussitost qu'il y en aura; je vous en donnerois part. il faut que je vous communique bientost une affaire mais a condition que vous en dirés rien a qui que ce soit pour vous vous en donner avis et demander votre conseille. j'espere de recevoir bientost de vos cheres Nouvelles; et je vous souhaite une meilleure sante comme estant parfaitement ...".

1) s. auch Zurlaubiana AH 151/63

Original, Siegel zerbrochen - AH 151, 278-279 - Blatt 279^r leer

151/104

1732 Juli 26., Hermetschwil

A

SCHREIBEN VON [GARDELT.] B[EAT JAKOB] MEYER AN ABBÉ [BEAT JAKOB ANTON] "DE ZURLAUBEN", ZUG

"Nebst offerierung meiner geringen Diensten habe die Ehr Jhro wohl-
 erwürden disere Zwey paquet, so mir mein herr hauptman [**Beat Franz Plazidus** Zurlauben] übergeben, durch den Murj botten Zu übersenden, wie auch anbey mich Jhnen Underthenigstens Zu entpfehlen Undt Zu Verbleiben avec tout le respect ...".

Original, mit Siegel

AH 151, 280 und 283 - Blatt 280^v und 283^r leer